

Transferts informels de fonds en Algérie: cas des migrants kabyles en France**Mme.Nabila Smaili**université de Tizi-Ouzou- algerie
nabilasmali@yahoo.fr**Mr.Selim Oualikane**

université de Tizi-Ouzou- algerie

-

Abstract :

The phenomenon of the remittances of the emigrants has for some years interest from several international institutions (World Bank, IMF, OECD). These institutions have emphasized the importance of remittances to their countries of origin, particularly developing countries. Although the volume of remittances is large, it is still underestimated by official statistics of the as more and more amounts are transferred through informal channels. Algeria, like those developing countries, benefits from this type of informal transfer of funds from emigrants and has a large community of emigrants in France. After reviewing a brief survey of the phenomenon, we will present the tendency of these informal remittances concerning the Algeria-France migration corridor by adopting the method of questionnaire survey among the beneficiary households of these transfers in the Wilaya of Tizi Ouzou. We chose a geographically delimited area but representative space, given its migratory tradition. The survey reveals that informal channels remain a preferred channel for sending funds despite improved financial services provided by banks (about three out of five households prefer informal channels).

Keywords: transfers of funds, informal channels,migration,survey.Tizi-ouzou**-INTRODUCTION -**

la question de l'apport des migrants au développement local économique et social des pays en développement a été maintes fois débattu, certains auteurs relèvent l'appauvrissement qu'engendre la migration, lié à la perte des compétences dans un processus dit de fuite des cerveaux ; d'autres, en revanche, considèrent la migration comme une aubaine pour les pays du Sud, et cela en raison des retours de richesses et de compétences qui accompagnent tout mouvement migratoire.

Les migrations internationales sont avant tout une question de mobilité de la main-d'œuvre, les personnes partent dans la perspective de trouver de meilleures opportunités. Selon le BIT (2010), la recherche de travail motive la moitié des migrations internationales. Ce serait environ 38 millions de migrants qui seraient partis pour un autre pays en quête d'emploi en 2014. Le sous-emploi, l'insécurité, l'instabilité politique, les sécheresses et la pauvreté... font de la mobilité une opportunité. Les migrants recherchent un bien-être, dans d'autres pays plus stables, pouvant leur permettre l'essor de leurs activités et de contribuer à l'épanouissement de leurs familles à travers des envois de fonds, devenus une manne financière pour les pays en développement.

Bien que les transferts de fonds qui sont associés à la migration soient des phénomènes anciens, ils ont connu un regain d'intérêt ces dernières années, non seulement à cause de l'importance des sommes mises en jeu, mais aussi à cause de leur impact éventuel sur les communautés d'origine des migrants, mais ces transferts de fonds officiels sont loin de représenter les montants réels de l'argent transféré par les émigrés, La composante informelle des transferts échappe à tout enregistrement et ne peut être mesurée de façon aussi précise que la composante «officielle»; elle est tout au mieux évaluée par des estimations à partir d'enquêtes auprès des ménages ou d'enquêtes sur les migrants aux postes de frontière

L'importance du phénomène de transfert de fonds informel est réelle et sa dimension économique et sociale mérite d'être étudiée, notamment de par leur impact sur le développement économique et social.

L'objectif de cette étude est d'analyser la contribution des envois de fonds informels des migrants kabyles au développement économique et social de la Wilaya de Tizi-ouzou en général

.Que savons – nous de ces transferts informels de fonds en Kabylie ? Pourquoi les migrants Kabyles en France recourent aux canaux de transfert informels ? Comment ces fonds sont-ils dépensés ou utilisés par les ménages récipiendaires ? Sont-ils orientés vers la consommation ou pour financer les investissements ? Quels sont alors leurs impacts sur le développement socio-économique des localités d'origine de ces migrants ?

Il s'agit là d'une analyse à l'échelle micro et macro-économique à travers une enquête sur 250 ménages Kabyles qui ont au moins un membre du ménage en France et qui sont interviewés durant l'année 2016 sur le montant, les causes des transferts non officiels de fonds, déterminants et impacts sur le développement socio-économique des localités d'origine des migrants

1. La sphère informelle en Algérie :

L'économie informelle, phénomène hétérogène et universel, représente une part importante des économies de nombreux pays en développement et des pays africains en particulier.

Cette économie bien enracinée mérite l'intérêt de tous les Gouvernements, pour en faire un levier de croissance qui est le principal défi à relever.

La croissance démographique, l'importance du chômage, les situations d'émigration interne (des zones rurales vers les zones urbaines) et externe (vers d'autres pays), le besoin accru des populations en services publics de qualité, nécessitent d'explorer toutes les voies possibles de croissance et de création de richesses.

L'économie informelle peut être abordée de trois angles différents : les entreprises, l'emploi et les activités. Parmi ces dernières, le transfert informel de fonds des émigrés vers leur pays d'origine qui semble être oublié dans les analyses consacrées à ces activités informelles, et ce n'est qu'à partir des années 1990 (avec la recrudescence des attentats terroristes et des opérations de blanchiment d'argent) que ces transferts ont commencé à susciter un intérêt accru à la fois chez les gouvernements des pays occidentaux soucieux d'éradiquer le crime et le blanchiment d'argent mais également chez les gouvernements des pays en développements et les institutions internationales (FMI et Banque mondiale) et cela pour les réglementer en les obligeant à se conformer à certaines règles qui encadrent les activités financières modernes.

1.1 Définition : L'inaccessibilité d'une grande partie de la population dans les zones rurales des pays en développement aux systèmes bancaires fait que ces personnes (qui n'ont pas de compte et qui ne peuvent régler leurs transactions qu'en billets) recourent à des procédures informelles pour transférer leur argent facilement et sans risque.

Les termes « formel » et « informel » se sont de plus en plus articulés aux réglementations (ou à leur absence) d'une autorité monétaire quelconque : si la transaction financière était soumise à des réglementations, on la qualifiait de « formelle » et toute autre transaction est qualifiée « d'informelle ». Ainsi, la Special Recommendation VI définit les systèmes informels de transfert de fonds comme : « remittance systems that do not use formal financial sector institutions, such as banks, to effect transfers of funds from one country to another » FMI (2003).

Hernando do Soto s'appuyant sur plusieurs années d'observations empirique du phénomène informel au Pérou présente le secteur des activités informelles dans son livre « the other path » comme suit : « l'économie informelle est une forme de réponse spontanée de créativité et de production à l'incapacité de l'Etat de satisfaire des besoins essentiels des masses pauvres déshéritées ».

Deux façons d'analyser l'informel sont retenues : l'une centrée sur le ménage et ses ressources l'autre centrée sur l'unité de production.

Dans le cas algérien, Omniprésente dans diverses filières : commerces, services, bâtiment et travaux publics et activités manufacturières, l'économie informelle en Algérie représente selon les chiffres officiels près de 45 % du Produit intérieur brut (PIB), ce qui correspond à une valeur de près de 125 milliards de dollars¹. Dans le même contexte, les conclusions de l'étude réalisée par l'Office national des statistiques (ONS) indiquent qu'elle employait 1,6 million de personnes

en 2001, est passé à plus de 4,5 millions en 2015.

L'économie informelle est largement nourrie des flux de devise non enregistrés en provenance de France en particulier,

2. Répartition des envois de fonds dans le monde :

En quelques années, les transferts de fonds des migrants sont devenus une ressource significative pour de nombreux pays en développement (PED). Ces envois de fonds que les Anglo-Saxons appellent des «remittances» jouent un rôle considérable. Selon la Banque mondiale, la totalité des envois de fonds des migrants dans le monde était estimée à plus de 440 milliards de dollars en 2013, 582 milliards en 2015 et devrait atteindre 600 milliards de dollars en 2017. Sur ce montant, les pays en développement ont reçu 325 milliards de dollars. Les chiffres réels, comprenant les mouvements non déclarés, que ce soit par les canaux officiels ou informels, seraient bien supérieurs. Eu égard à cette évolution et à ses effets potentiels, la thématique des transferts des migrants suscite beaucoup d'intérêt dans la littérature économique de ces dernières années.

En 2009, les envois de fonds déclarés étaient trois fois supérieurs au montant de l'aide publique au développement et quasiment aussi importants que les flux des investissements directs étrangers (IDE) vers les pays en développement

Au niveau international, les principaux pays bénéficiaires de ces transferts de fonds sont l'Inde (quelque 71 milliards de dollars en 2014), et la Chine qui a perçu 64 milliards de dollars en 2014. Les Philippines (28 milliards de dollars), le Mexique (24 milliards), le Nigeria (21 milliards) et l'Egypte (18 milliards en 2016) sont aussi parmi les plus gros récepteurs de fonds émis par leurs émigrés.²

Il est vrai que l'Algérie est loin de figurer parmi les premiers pays d'émigration³ dans le monde, mais c'est un pays moyennement important au niveau du Moyen-Orient. Il est classé au sixième rang parmi les dix premiers pays d'émigration après l'Egypte, le Maroc, la Cisjordanie et Gaza, l'Irak et l'Iran.

L'Algérie -France représente un couloir migratoire très important. De ce fait l'importance de la communauté algérienne en France détermine l'immense réserve financière transférée par les deux canaux, formel et informel. Commenant à s'y installer depuis le début du siècle dernier, celle-ci est essentiellement kabyle. Elle représentant plus de 50 % de l'immigration algérienne en France (Direche et Slimani, 1997), non seulement les montants en jeu sont très importants en termes absolus et relatifs, mais les migrants se sont aussi révélés être de véritables « acteurs du développement » à travers le financement de la création de microprojets individuels et collectifs grâce à ces envois.

Selon les chiffres obtenus, les rentrées en devises de la région de Kabylie dépassent celles du tourisme au Maroc. Constituée essentiellement des retraites des travailleurs qui ont passé des décennies dans l'Hexagone, cette manne est concentrée dans les banques françaises. Une fois retiré en France, cet argent fuit les canaux officiels et rejoint le marché informel. En plus de cette première génération de travailleurs qui, habituellement, envoient cet argent pour subvenir à leurs familles restées dans le pays, sont venues s'ajouter les deuxième et troisième générations composées de leurs enfants venus s'installer après la loi sur les regroupements familiaux de la fin des années 70. Celles-ci, ayant obtenu des statuts professionnels plus hauts donc plus profitables, sont restées attachées à leur pays d'origine

Il n'est aujourd'hui pas possible de disposer d'estimations précises sur les montants totaux et les biens en nature transférés par les migrants. Les estimations disponibles font état d'un montant de transfert total des migrants de l'ordre de deux milliards d'Euros en 2010⁴ (soit moins de 2 % du PIB), dont 1,35 milliard des pays européens et 282 millions d'Euros en provenance de la France, ce montant a dépassé deux milliards d'euros pour l'année 2016, le canal informel est 9 fois plus important que l'officiel⁵.

Ces chiffres laissent penser que l'importance macroéconomique de ces transferts est relativement négligeable - même si l'impact microéconomique de ceux-ci sur la consommation des familles

voire la vitalité de leur projets pourrait être plus significative.

Au fil des ans, la région de Tizi-Ouzou a bénéficié de tels transferts de fonds. Ils correspondent à la part des revenus gagnés à l'étranger que les migrants rapatrient chez eux sans passer par les organismes de transfert officiel (banques) et en choisissant des canaux informels non supervisés des versements. Très répandu de nos jours en Kabylie, l'augmentation des envois de fonds va de pair avec l'esprit solidaire et l'altruisme qui animent la communauté kabyle à l'étranger.

Tableau 1 : Comparaison des systèmes de transfert officiels et informels de fonds :

Systèmes officiels	Systèmes informels
Pas d'accès au secteur bancaire en milieu rural (ex : Pays africains)	Système de remise à domicile
Lenteur des institutions financières classiques	Rapidité des transactions
Absence de confiance et maximum de garanties formelles	Confiance et absence totale de document écrit
Relations impersonnelles entre le client et la banque	Contrôle social et familial sur les courtiers (reprise de la dette par ses collègues)
Frais liés à la bureaucratie bancaire	Peu de frais fixes
Risque de contrôle des mouvements de fonds par les institutions financières nationales	Discrétion absolue et invisibilité des opérations (risques maffieux ou terroristes)

Source : Charby, 2004⁶

3. Fondement théorique de l'impact des transferts de fonds sur le développement :

La littérature abondante dans ce domaine reconnaît l'existence de trois points de vue sur la manière dont les transferts formel et informel sont utilisés et sur l'impact de ces fonds sur le développement :

Barham et Boucher (1998) ; Chami, Fullen-kamp et Jahjah (2003) soutiennent que les transferts formel et informel de fonds entraînent des modifications dans le comportement de consommation des ménages au détriment de l'investissement et de l'épargne. Ce comportement risque de créer une situation de dépendance à ces transferts, poussant les ménages récipiendaires à utiliser ces fonds comme substituts à d'autres sources de revenus. Ces analyses se limitent cependant à des études non comparatives de l'usage des transferts qui ignorent le caractère fongible des revenus et les impacts indirects de la migration sur la communauté entière (Taylor, 1999).

Le second point de vue est que ces fonds sont justement fongibles et sont dépensés à la marge comme toute autre source de revenu. Leur contribution au développement est par conséquent identique à celle des autres sources de revenu. Ainsi, une unité de revenu provenant des transferts est traitée par le ménage exactement comme une unité de revenu salarial (Taylor, 1999 ; Adams et al 2008).

Le troisième point concerne la théorie du revenu permanent développée par Milton Friedman et reprise par Mankiw (2001), le revenu courant est la somme de deux composantes : le revenu permanent et le revenu transitoire. Pendant que le premier est consacré essentiellement à l'achat des biens de consommation, le dernier sert à financer les dépenses d'investissement. Les transferts de fonds sont considérés comme un revenu transitoire et sont orientés vers les investissements en capital humain et en capital physique – plutôt que pour l'achat des biens de consommation, et ceci pourrait contribuer au développement économique (Adams, 1998).

La plupart des études récentes sur le sujet visent à mettre en avant les bienfaits effectifs ou potentiels des remises pour le développement, d'où peut-être une tendance à donner une importance excessive à la contribution qu'elles apportent au financement de l'investissement : «Pour les ménages bénéficiant d'un transfert des migrants, la part du revenu utilisé pour des investissements augmente, alors que la part dépensée en consommation baisse. Par conséquent,

la propension à investir est plus grande chez les ménages ayant des migrants» (Taylor et Mora 2006).

Cependant, à travers leur effet désincitatif sur la participation au marché du travail des ménages récipiendaires (Chami et al. 2005) et les inégalités de revenu, les envois de fonds des migrants peuvent, au contraire, déstabiliser les économies récipiendaires. de plus ils comportent un aspect plutôt volatile (ils n'en peuvent pas se révéler précieux pour satisfaire des besoins essentiels et à atténuer la pauvreté des populations) et certains pays peuvent créer une dépendance à l'égard de ces transferts.

3. L'enquête et les résultats :

Notre étude est basée sur une enquête que nous avons menée durant l'été 2016 dans la Wilaya de Tizi-Ouzou.

Le choix de la zone d'étude est premièrement basée sur la proximité de notre résidence deuxièmement, c'est une région montagneuse et dure à vivre ce qui a poussé la majorité de la population de la région à l'émigration .De ce fait l'émigration dans cette wilaya est très importante surtout pour le couloir migratoire étudié (Algérie-France).

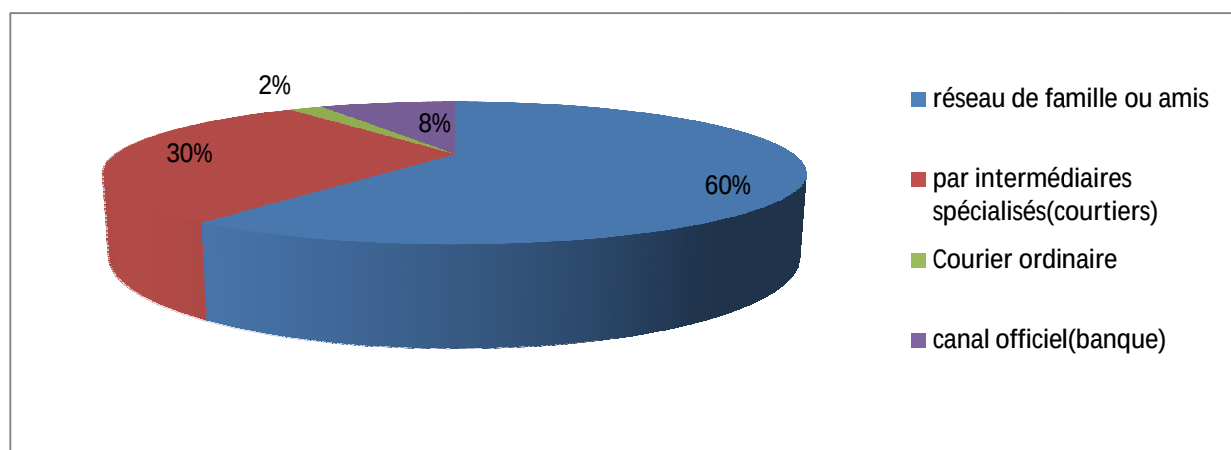
Nous avons procédé à une enquête ménage et interrogé 250 familles d'émigrés kabyles en France. Dans le questionnaire nous avons essayé de limiter le nombre de questions et cela pour plus de chance d'avoir des réponses précises et correctes. Il a été conçu sur la base des objectifs spécifiés, il comporte deux sections regroupant chacune un certain nombre de variables à savoir : La première section : permet de recenser tous les membres du ménage et de recueillir leurs caractéristiques individuelles. Au nombre de ces caractéristiques, on peut citer le sexe, l'âge, le niveau d'instruction, la situation matrimoniale, la profession, la résidence, le lien de parenté avec le chef de ménage.

La deuxième section : recueille des informations relatives à la fréquence de réception, aux circuits de transmission (banques, transport à la main par les émigrés, courrier ou par intermédiaires spécialisés), au montant reçu et à l'utilisation des fonds reçus.

Après avoir éliminé les questionnaires non valables nous avons gardé 200 observations fiables. Nous avons pris l'âge minimum des actifs à 18 ans. Notre échantillon est composé de 80% d'hommes et de 20% de femmes avec une moyenne d'âge de 40 ans et une taille de ménage moyenne de 3 (nombre d'enfant). La nature d'émigration était prise en compte aussi, 90% sont entrés au pays d'accueil d'une façon régulière contre 10% qui ont accédé au pays d'une façon irrégulière

3.1 Les mécanismes de transfert informel de fonds: typologie :

Figure n°1 : typologie des transferts informels de fonds des émigrés kabyles :



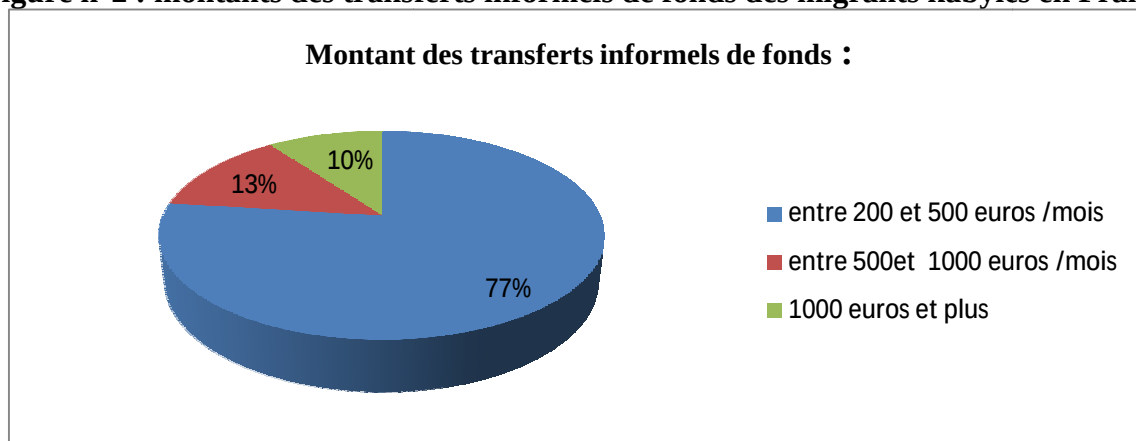
Source : élaboré selon les données de notre enquête.

Selon les résultats de notre enquête, les migrants recourent à une large palette de dispositifs

informel et formel pour transférer leur argent. Le recours au système bancaire (canal officiel) représente 08 % des transferts quant aux canaux informels sont évalués à 92 % : premièrement, une partie de ces envois de fonds transportée à la main c'est-à-dire le transport sur soi par les migrants eux-mêmes (sous forme d'argent liquide et les chèques de voyage) de retour, ou par les membres de la famille ou les amis .Nos données d'enquête montrent que près de 60 % de la totalité des transferts à destination de la région de Tizi-ouzou s'effectuent de cette manière.

Deuxièmement, il y a des transferts des travailleurs migrants par l'intermédiaire d'opérateurs appelés –courtiers. Le mécanisme est plutôt facile à comprendre : un travailleur Kabyle expatrié en France, souhaite envoyer une somme d'argent à sa femme restée à Tizi-Ouzou, se retourne à un Kabyle de la place de France. Après avoir reçu la somme en euros, ce dernier contactera un confrère à Tizi-Ouzou qui paiera la femme de l'expatrié directement en dinars algériens, ce procédé représente près de 30 % .La confiance est le mot d'ordre dans ce type de transactions et de forts liens ethniques voire familiaux, unissent les différents maillons des réseaux de courtiers qui quadrillent la place financière, ça ressemble un peu au dispositif le moins réglementé qui est la Hawala⁷.Un autre type de dispositif informel : l'envoi d'argent par courrier ordinaire. Bien qu'assez risquée, cette méthode représente près de 2 % des transferts opérés par les migrants .

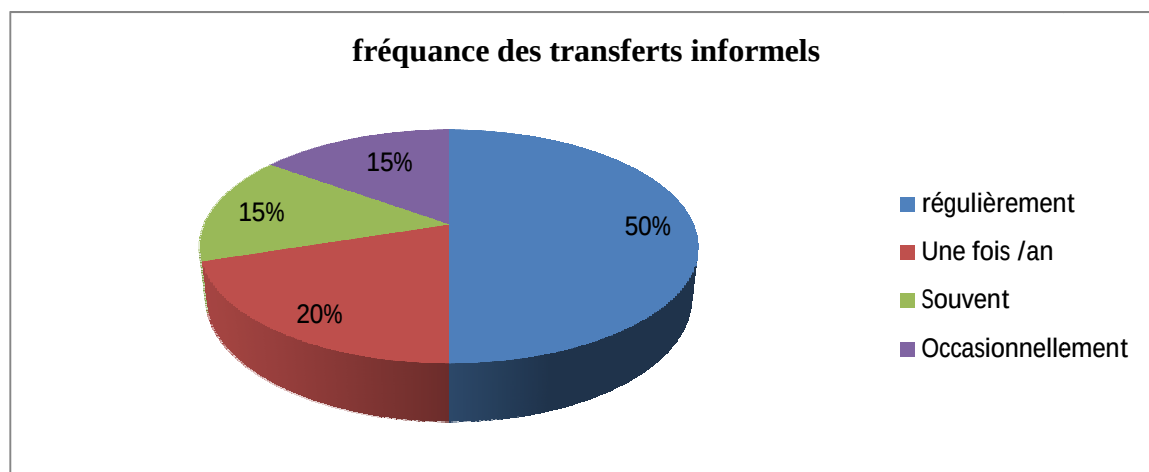
Figure n°2 : montants des transferts informels de fonds des migrants kabyles en France



Source : élaboré selon les données de notre enquête.

Les montants de ces transferts varient de 200 à plus de 1000 Euros mensuellement, avec une fréquence régulière concernant la moitié des personnes interrogées.

Figure n°3 : la fréquence des transferts informels de fonds :



Source : élaboré selon les données de notre enquête.

Comme le montrent les graphiques, 77% des migrants affirment verser mensuellement entre 200 € et 500 € alors que 13% remettent entre 500 € et 1000 € par mois. Ceux qui envoient plus de 1000 Euros/ mois sont évalués à 10 % cela démontre l'importance des sommes transitées par le canal de transfert informel.

3.2 Les causes des transferts informels des fonds des migrants :

Concernant les causes de l'émergence des activités informelles de transfert de fonds par les émigrés, on peut citer :

3.2.1 Les coûts de transaction :

La première cause selon notre enquête touche aux coûts des transmissions (56 %) .D'après la théorie des coûts de transaction, lors de la réalisation d'une transaction, chaque partie engagée dans le contrat est amenée à supporter des coûts. Les coûts sont relatifs à la recherche des informations nécessaires pour intervenir sur le marché, à la sélection des partenaires d'affaires, à la négociation, à la passation et au contrôle des contrats, etc. Ces coûts sont fortement déterminés par le degré de spécificité de l'actif échangé, la fréquence de la transaction, l'incertitude attachée à la transaction et le risque⁸. L'analyse comparative de ces coûts entre deux situations (celle où l'entreprise réalise toute seule une activité et celle où elle fait appel à une autre entreprise de sous-traitance), va déterminer les choix et le comportement organisationnels de l'entreprise. Lorsque les coûts de transaction supportés par l'entreprise sont plus importants quand elle réalise une activité elle-même, elle fait appel à la sous-traitance pour bénéficier des économies de coûts qu'offre cette dernière alternative.

Cette analyse peut être étendue à l'analyse du choix entre la situation où l'émigré doit choisir entre l'envoi de fonds par voie formelle ou informelle. Le caractère officiel d'une transaction conduit les parties contractantes à régler des taxes qui amplifient les coûts de transaction. De tels coûts ne seraient pas supportés si les fonds ont été envoyés par circuit non officiel dont les activités ne sont pas soumises à la réglementation, ce qui réduit les coûts de transaction.

Donc pour les Kabyles de France mener leurs activités dans ce secteur leur permet de réaliser des économies de coûts de transaction. De ce fait, les émigrés n'accepteront de rejoindre le circuit formel que pour autant que les coûts des transferts formels en soient sensiblement réduits.

La Banque mondiale a estimé qu'il en coûtait en moyenne 7,9% des sommes envoyées au troisième trimestre 2014), ce qui constituait néanmoins un progrès par rapport aux 8,9% de l'année précédente (2013). En général, l'absence de concurrence entre organismes de virement semble être un important facteur expliquant le coût élevé des transferts.

3.2.2 L'écart de change :

C'est un critère très important qui entraîne des surcoûts automatiques pour le bénéficiaire. En effet plus l'écart de change entre le marché parallèle et le marché officiel est important, plus les transferts recourant aux circuits informels augmentent. C'est le cas du marché de change algérien. Cela représente 04 % des ménages interviewés.

En effet, il existe sur le marché de change algérien une différence importante entre le cours officiel du dinar et celui du marché parallèle ; cela résulte davantage de la politique de change du pays. Elle correspond à la recherche de devises, dès lors qu'un besoin non satisfait s'exprimerait pour des besoins de voyages ou d'importation de petits biens de consommation ou d'équipements. Ce qui pousse les migrants algériens à préférer le circuit informel ajoutant à cela les réglementations anti-blanchiment de l'argent, sont autant d'obstacle qui conduisent parfois les «remittances» à prendre les voies de la clandestinité.

En outre , la législation en matière de change interdit le change des devises aux individus sauf dans quatre cas: Les frais de voyage 15000DA par an, les frais d'hospitalisation en cas de problème de santé sous des conditions, les bourses d'études et les frais de rapatriement des corps. A part les cas cités, les individus doivent se débrouiller pour trouver les devises. Cette demande accrue a alimenté la création d'un énorme marché parallèle de change à square Port Saïd. La

prérogative de détention de devises revient à la Banque Centrale d'Algérie et la tentative de création de bureaux de change privés en 2016 est vouée à l'échec et le marché parallèle de devise devient de plus en plus large.

3.2.3 L'inefficacité des canaux formels :

30 % des ménages enquêtés confirment l'inefficacité des canaux formels, le manque d'infrastructure bancaires, en Algérie et plus précisément dans les localités montagneuses et isolées de la grande ville de Tizi-Ouzou ; les pratiques bureaucratiques de celle-ci et la faible bancarisation de l'économie, de familiarisation avec les procédures bancaires ont abouti à une large utilisation des canaux officieux de transfert de fonds. Ajoutant à cela qu'une grande partie des transferts est réalisée dans l'urgence (situation exceptionnelle : santé, cérémonies ...). Ainsi l'un des facteurs primordiaux de choix réside dans les délais avec lesquels les sommes peuvent être disponibles pour les bénéficiaires à compter de l'heure d'émission, en raison de l'absence des formalités administratives et la simplicité des opérations .C'est sur ce facteur que repose tout le concept des systèmes de transferts rapides, avec une quasi instantanéité des opérations d'émission et de réception .

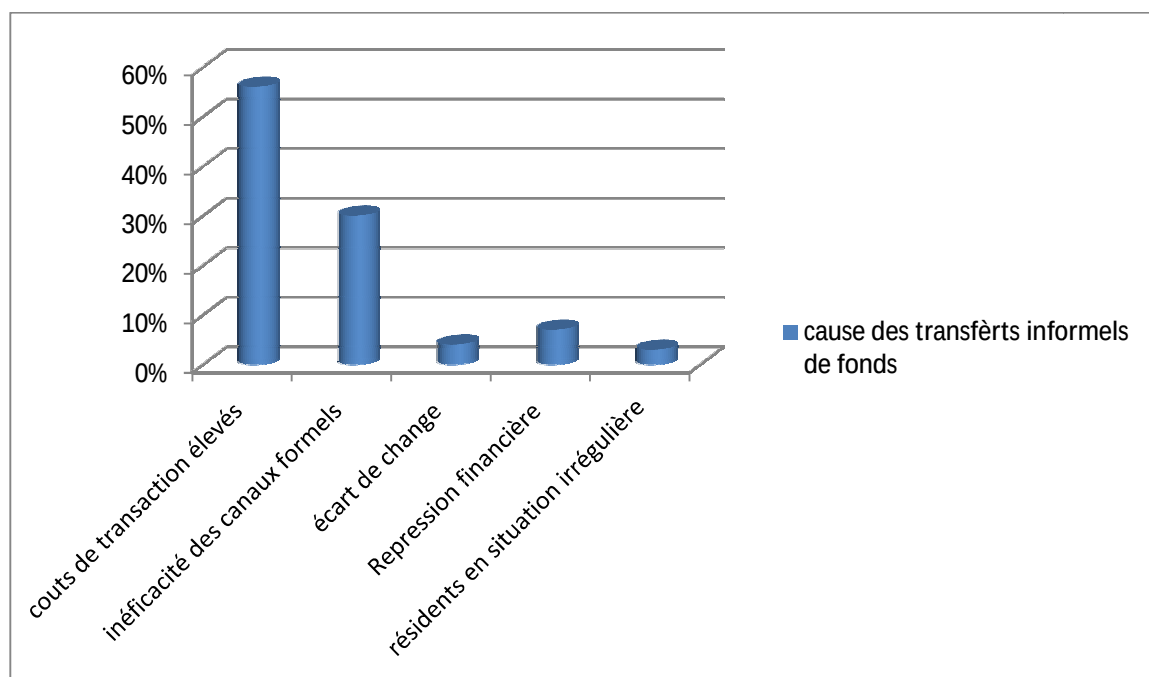
3.2.4 La répression financière :

Le recours à la répression financière caractérisée notamment par des taux d'intérêt réels négatifs sur l'épargne intérieure, aussi sur les encaisses monétaires à des comptes bancaires étrangers, favorise l'utilisation du circuit informel de transfert de devises, (7%) des interviewés ont évoqué cette cause.

3.2.5 Le poids des résidents étrangers en situation irrégulière :

Les émigrés en situation irrégulière en France (03 % des enquêtés) n'ouvrent pas le droit au compte bancaire dans le pays d'accueil c'est pour cela qu'ils ont recours aux canaux informels pour le transfert de fonds. Pour eux, c'est une façon ou une possibilité de bénéficier de services adaptés, rapides, et sûrs.

Figure n 4 : les causes de transfert informel de fonds des kabyles de France :



Source : élaboré selon les données de notre enquête.

L'attrait donc à ce système informel s'explique par des facteurs économiques, sociologiques et culturels. Le système est moins onéreux, plus rapide, plus sûr, plus pratique et moins bureaucratique que le secteur financier formel. Les intermédiaires dans ces opérations ne sont pas rémunérés ou faiblement rémunérés par rapport aux commissions qui sont pratiquées par les banques ou d'autres institutions de transfert de capitaux, car leurs frais généraux sont réduits au minimum. Le système est plus rapide que les transferts financiers officiels en raison de l'absence de formalités administratives et de la simplicité des opérations : les instructions sont données à des correspondants par téléphone, télécopie ou courrier électronique, et les fonds souvent livrés en mains propres dans les 24 heures par un correspondant qui peut se rendre rapidement dans des localités difficiles d'accès. Documentation et comptabilité sont réduites à leur plus simple expression, et l'absence de procédures bureaucratiques réduit le temps nécessaire aux transferts. Outre ces facteurs économiques, plusieurs facteurs sociologiques : les liens de parenté, l'appartenance ethnique ou les relations personnelles entre les intermédiaires (courtiers) et les émigrés, rendent le système plus commode et en facilitent l'utilisation. Les expatriés apprécient la souplesse des horaires pratiqués par ces courtiers et leur proximité. D'autres considérations, d'ordre culturel, incitent les travailleurs expatriés et les membres de leur famille restés au pays à utiliser ce système pour leurs transferts de fonds. Beaucoup de personnes expatriées sont exclusivement masculines, les épouses et les autres membres de la famille restant à Tizi-ouzou où les traditions familiales prévalent. Or, celles-ci commandent souvent aux membres de la famille, et en particulier aux femmes, de limiter au maximum les contacts avec l'extérieur. Homme de confiance connu dans le village et respectueux du code social en vigueur, le courtier est donc un intermédiaire acceptable qui évite aux femmes d'avoir directement affaire aux banques ou autres agents financiers. Ce système, fondé sur la solidarité nationale, ethnique ou locale, dépend davantage de la confiance⁹ entre les participants que de fondements juridiques quelconques.

Nous pouvons conclure cette section, on disant que les coûts élevés des transferts informels de fonds (56 %), qui représentent une « ponction » importante sur les « maigres » revenus des migrants et l'inefficacité de canaux formels, incitent les migrants à utiliser des canaux informels.

3.2 L'impact économique et social des transferts informels de fonds :

Lorsqu'on évalue le rôle joué par les envois de fonds, il est important d'examiner à la fois les impacts économiques et non-économiques. D'une manière générale deux champs sont explorés :

- l'impact sur la répartition du revenu des ménages, la réduction de la pauvreté et le bien être des ménages

- et l'impact sur l'économie en général, en examinant les incidences sur l'emploi, la productivité et la croissance économique.

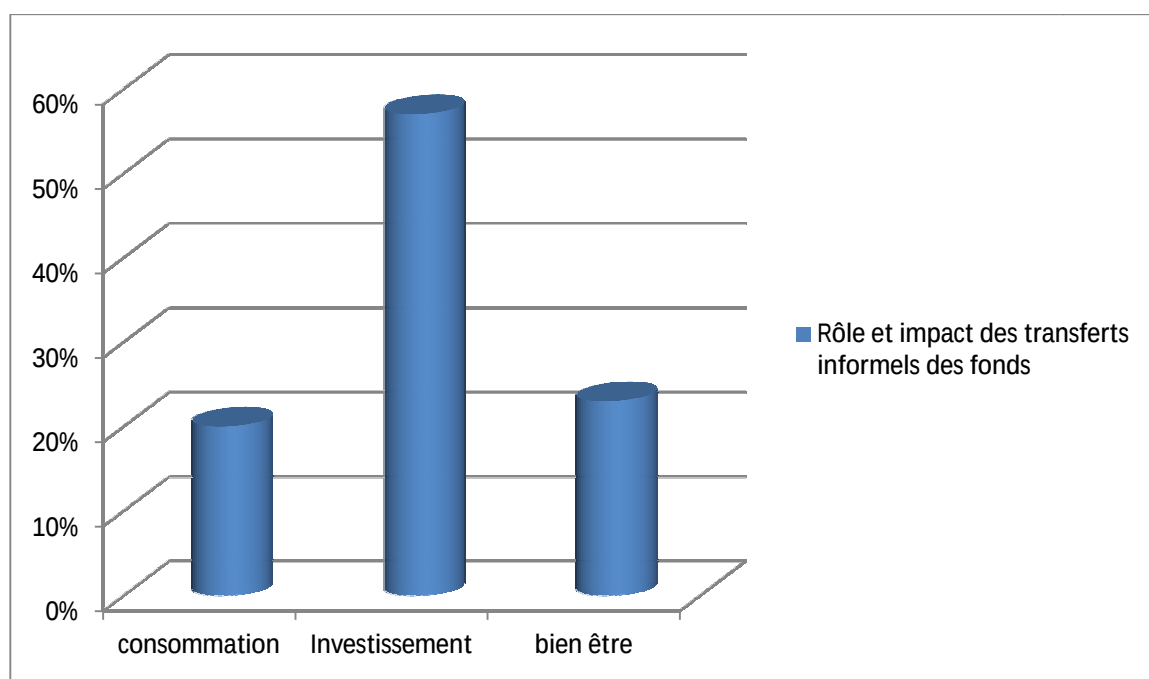
Tout d'abord, ces transferts constituent une importante source de revenu pour de nombreux ménages à revenu faible ou moyen. Globalement, l'enquête révèle qu'une importante proportion des flux est affectée à l'investissement (57%). Les nouveaux besoins exprimés par les récepteurs de ces fonds, constituent dans de nombreux cas, un soutien à l'activité économique traditionnelle. Plusieurs secteurs, notamment celui de la construction (36 %) ou l'immobilier, le petit commerce de détail (11%), et les activités artisanales (10 %) bénéficient de l'argent qui arrive de l'extérieur. Il n'y a pas de doute que le fait de consacrer cet argent à l'investissement entrepreneurial influe directement et de façon positive sur l'emploi et la croissance. Cependant le faible niveau d'instruction des émigrés, leur manque d'esprit d'entreprise font également que les fonds envoyés sont rarement investis dans la création d'activités productrices des revenus.

Un problème supplémentaire est que souvent les finances de la famille et celles de l'entreprise concernée sont confondues. Il est difficile de pouvoir dissocier clairement la trésorerie de l'entreprise et le budget de la famille à la lumière des comptes disponibles sur le fonctionnement de l'entreprise. Par ailleurs, la famille ou les proches à qui l'émigré a confié la création et la gestion de l'entreprise, ont tendance à puiser plus de fonds à leur propre usage que l'entreprise

ne peut supporter. Ils la dépouillent ainsi des fonds dont elle a besoin pour couvrir ses dépenses de fonctionnement et consolider ses ressources.

Les fonds envoyés servent aussi aux dépenses de consommation courante (20%), et à tous ce qui contribue au bien être de la population kabyle, et ce à travers deux variables qui sont la santé (03 %) et l'éducation (20 %). Les projets à caractère social sont particulièrement privilégiés par les associations de migrants.

Figure n° 5 : Rôle et impact des transferts informels de fonds des émigrés :



Source : élaboré par les données de notre enquête

Il s'agit de projets de développement liés à l'éducation (un réseau d'écoles non-formelles en zones rurales, en faveur aussi bien des enfants âgés de 8 à 16 ans, qui n'ont jamais été scolarisés ou qui ont quitté l'école à l'âge précoce ainsi que les adultes surtout la gente féminine) ; à la santé (centres de santé communautaire, de dispensaires, achat d'ambulances), à la culture (mosquées, radios rurales). Les réalisations dans ce domaine sont parfois impressionnantes.

Sur le plan macroéconomique, ce type de mouvement des capitaux peut avoir des effets sur la balance des paiements. Ces transferts de fonds ne sont pas enregistrés comme une augmentation des avoirs extérieurs du pays bénéficiaire ou des engagements du pays d'où proviennent les capitaux, à la différence des fonds qui transitent par le système financier formel. Les capitaux circulent entre les pays sans que le volume de la masse monétaire change. Ces systèmes informels de transfert de fonds ont un impact sur les finances publiques du pays d'origine comme du pays bénéficiaire, puisque ces transactions échappent à toute imposition directe ou indirecte. Les transactions conduites sous cette forme dans les pays en développement servent parfois à faciliter la fuite de capitaux. Elles peuvent aussi permettre de contourner le contrôle des changes en alimentant le marché parallèle de change de devises. En outre l'anonymat qu'offrent ces systèmes peut faciliter le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme et qu'il faut trouver une solution à ce problème. Cependant, pour y répondre par une réglementation et une surveillance efficaces, elles doivent évaluer de façon réaliste l'environnement spécifique dans lequel ces systèmes informels fonctionnent afin de mieux les comprendre. La réglementation de ces systèmes n'en posera pas moins dans bien des cas des problèmes

.-Conclusion -

Les transferts informels de fonds effectués par les migrants kabyles ont pris une ampleur considérable au cours des deux dernières décennies. Ces transferts permettent ainsi à la diaspora d'améliorer non seulement les conditions de vie des membres de leurs familles mais aussi celles de toute la communauté, de ce fait on peut dire que le transfert informel de fonds n'est pas seulement qu'une poche à pauvreté qui isole, elle forme plutôt un continuum avec des actifs qui y rentrent et y sortent, qui interagissent avec l'économie formelle et qui développent parfois des activités entrepreneuriales créatives. Dans cette logique il serait utile de comprendre comment faire évoluer toutes ces activités de l'économie informelle vers une économie formelle plus protectrice et porteuse d'avenir. Cette question intéresse évidemment les économistes du développement car tout progrès économique se traduit à moyen/long terme par une diminution de la part de l'informel dans l'économie : il n'existerait pas de développement réel sans le passage de l'économie informelle à l'économie formelle.

Cette idée de développement va de pair avec l'idée que certains modèles économiques présents dans l'économie informelle sont par exemple source d'innovations et représentent par conséquent l'économie de demain ou tout au moins des modèles alternatifs à intégrer à l'économie formelle.

Cependant, La région de Kabylie qui accueillait la plus grande partie de ces rentrées, demeure pauvre alors qu'elle rivalise avec le Maroc sinon le dépasse en la matière. Elle devait être une région très riche, par cet apport de ses enfants, est restée l'une des plus pauvres du pays. Pourtant, on a pour exemple l'expérience de plusieurs pays comme l'Espagne et le Portugal, qui ont su amorcer un développement basé sur l'apport de leurs émigrés. La culture de l'investissement n'est pas encore au rendez-vous. Les ménages enquêtés préfèrent investir dans des projets moins rentables mais sûrs tel que l'immobilier et le reste de toute la manne alimente le marché automobile et fait grossir le parc régional et national. Cette rente a créé une véritable tendance à l'économie de consommation et point à celle de production.

Pour un meilleur impact économique cela nécessite d'engager une réflexion sur l'amélioration des conditions d'accès aux services financiers c'est-à-dire formaliser les transferts.

Prendre des mesures incitatives en encourageant ces actifs à canaliser leur fonds via les institutions bancaires en réduisant les différentes taxes

Enfin, introduire de nouvelles technologies de l'information dans le secteur bancaire et financier algérien, à cet égard, le recours aux nouvelles technologies de paiement (ex : l'utilisation du téléphone mobile « mobile- banking » pour effectuer des opérations bancaires constitue une solution à fort potentiel pour les kabyles.

-BIBLIOGRAPHIE -

- BAD, 2004. Djibouti, Document de stratégie par pays, département des opérations-pays, région .Nord, Est et Sud, FAD, Tunisie
- Barham B., Boucher, S. 1998, « Migration, Remittances, and Inequality: Estimating the Net Effects of Migration on income distribution », *Journal of Development Economics*, 55(2), p. 307-331.
- Charby, Y. « Transferts, Retours et Développement économiques : Données, concepts, Problématiques » Table ronde n°4, CEPED, POPINTER, 6-7 avril 2004
- Chami, R., Fullenkamp, C., Jahjah, S., 2005, « Are Immigrant Remittance Flows a Source of Capital for Development ? », IMF working paper 03/189, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Freund et Spatafora, 2005, « Les transferts de revenus des migrants : quel impact sur le développement économique et financier d'Afrique subsaharienne » Emmanuel Rocher et Adeline Pelletier, *Bulletin de la Banque de France*, n°173, mai-juin 2008.
- Keely, C., Tran, B. N., 1989, « Remittances from Labor Migration: Evaluations, Performance and Implications ». *International Migration Review*, 23, p. 500-525.
- Lachaud, J.P., 1999, « Envois de fonds, inégalité et pauvreté au Burkina Faso », *Revue Tiers Monde*, 40(160), p. 793-827.
- Mohammed El-Qorchi. « Hawala :Comment fonctionne ce système informel de transfert de fonds et faut-

il le réglementer? » Revue Finance et développement 2002

Taylor, J.E., 1999, «The New Economics of Labour Migration and the role of re-mittances in the Migration process », International Migration, 37(1), p. 63-88.

Taylor et Mora 2006 , « Does Migration Reshape Expenditures in Rural Households? Evidence from Mexico » World Bank Policy Research Working Paper No. 3842

¹ Abderrahmane Mabtoul :l'informel, le fléau de l'économie juin 2016

² Selon les estimations de la Banque mondiale. Migration and Remittances Factbook, 2011

³Le niveau des transferts de fonds par les deux canaux formel et informel des émigrés est en corrélation forte avec le niveau d'émigration par contre il est fonction décroissante de degré de qualification

⁴ Selon les estimations de la Banque mondiale. Migration and Remittances Factbook, 2011

⁵Samir Djelti de : « migration internationale et développement en Algérie » ; thèse de doctorat ; 2012

⁶ Charby, Y. « Transferts, Retours et Développement économiques : Données, concepts, Problématiques » Table ronde n°4, CEPED, POPINTER, 6-7 avril 2004

⁷ Qui est un système informel de transfert de fonds pour plusieurs devises

⁸ Williamson O.E., The Economic Institutions of Capitalism, Free Press, 1985.

⁹ La confiance dans ce système doit être analysée comme avant tout un noeud de contrats servant de structure de gouvernance aux transactions marchandes entre agents. Elle réduit l'univers du risque par une action sélective en éliminant les actions opportunistes.